

CONTENU DE LA FORMATION :**Module 1: Manipulation des systèmes de sécurité incendie**

- Identifier et interpréter les différents signaux,
- Savoir intervenir sur les tableaux de signalisation incendie

Module 2: Hygiène et sécurité au travail en matière de sécurité incendie :

- Connaître et appliquer la réglementation du code du travail en matière de sécurité incendie

Module 3: Rôle, chef du poste central de sécurité IGH, ERP en situation de crise

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 4 jours (28h)

Prérequis :

- Être titulaire du PSC 1, PSE 1 ou du SST en cours de validité
- Être ou avoir été sous-officier sapeurs pompier pendant au moins 1 an et titulaire du PRV1, ou AP1 ou du certificat de prévention

Public Concerné : Les sous-officiers ou anciens sous-officiers des sapeurs-pompiers avec minimum 1 an d'expérience, titulaires de l'unité de valeur PRV1, ou AP1 ou du certificat de prévention.

Modalités et délais d'accès : contacter B2C qui propose et planifie une formation à la date des prochaines sessions disponibles.

Nombre de stagiaires : 12 maximum

Objectifs pédagogiques :**Être capable de :**

- ✓ Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- ✓ Savoir manipuler les systèmes de sécurité incendie
- ✓ Gérer un PC de sécurité en situation de crise
- ✓ Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail en matière de sécurité incendie
- ✓ Gérer les intervenants
- ✓ Prendre les décisions adaptées
- ✓ Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés participatifs et mises en situation par le biais d'étude de cas et d'immersion professionnelle.
- ✓ SSI pédagogique complet, machine à fumées, extincteurs, ordinateur portable, RIA alimenté en eau, tablettes informatiques pour recherche internet lors d'études de cas.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuilles de présences
- ✓ Mises en situation

Attestation : Diplôme de SSIAP 2 par équivalence

Un maintien des compétences de 14h est conseillé tous les 3 ans